



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL dans le secteur cadre de vie-technique. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau du secteur et de la branche professionnelle.



IMPORTANTE PROPORTION DE CADRES

- Le taux de cadres est élevé, il dépasse ceux des autres catégories sociales et de la moyenne du secteur cadre de vie-technique de neuf points.
- La catégorie des professions intermédiaires arrive en seconde position.
- La proportion d'employés est en revanche relativement faible (21 %).



FÉMINISATION TRÈS VARIABLE SELON LES CATÉGORIES SOCIALES

Les femmes, qui représentent un peu plus d'un salarié sur deux dans la branche (54 %), sont surreprésentées dans la catégorie des employées (85 %) et sous-représentées dans les autres.

Répartition des salariés par catégorie sociale en 2012

Catégorie sociale			Ompl
Cadres	39 %	30 %	18 %
Professions intermédiaires	36 %	42 %	31 %
Employés	21 %	23 %	45 %
Ouvriers	4 %	5 %	6 %



La catégorie sociale « cadres et professions intellectuelles supérieures » définie par l'Insee est plus large que les seuls « cadres » au sens statutaire. Elle comprend également des professions qui requièrent des connaissances très approfondies sans pour autant bénéficier du statut de cadres. L'appellation « professions intermédiaires » regroupe des salariés qui occupent une position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution (ouvriers ou employés). Elle comprend les techniciens, agents de maîtrise, infirmières, dessinateurs, préparateurs en pharmacie... Dans le contexte des branches des professions libérales l'appellation « ouvriers » de l'Insee concerne essentiellement les ouvriers de maintenance, de nettoyage, les chauffeurs livreurs...

Taux de féminisation par catégorie sociale

Catégorie sociale		
Cadres	46 %	42 %
Professions intermédiaires	47 %	35 %
Employés	85 %	85 %
Ouvriers	32 %	23 %



Dans la branche des entreprises d'architecture, 46 % des cadres sont des femmes et par conséquent 53 % des hommes. Chaque case du tableau est indépendante des autres, le taux de femmes étant calculé case par case.



Secteur cadre de vie-technique

Branche professionnelle



Entreprises d'architecture